



La transmission en quelques questions

**Pourquoi je souhaite transmettre ?
Quels sont mes objectifs ?
Suis-je prêt à voir mon entreprise agricole disparaître ?**

QUI ?

Qui est susceptible de reprendre l'entreprise agricole ?
Comment trouver un repreneur ?

QUOI ?

Quelles sont les parcelles, bâtiments que je transmets ?

QUAND ?

Je transmets totalement ? Partiellement ?
progressivement ?

COMMENT ?

Tout à la vente ? en location ? un mix des deux ?

COMBIEN ?

A quel prix je mets en vente mon entreprise agricole ?
Quelle est sa valeur de repreneabilité ?

Source : transmission "les clés d'une transmission aboutie"



A QUI S'ADRESSER ?

**Pour tout renseignement,
contactez les conseillers Transmission
de votre Chambre d'Agriculture de l'Aude**

**Tél : 04 68 11 79 32
transmission@aude.chambagri.fr**



Chambre d'agriculture de l'Aude
ZA de Sautès à Trèbes -
11878 Carcassonne Cedex 9

Tél. 04 68 11 79 79
services.generaux@aude.chambagri.fr
www.aude.chambre-agriculture.fr



STRATEGIE DES
ENTREPRISES



LE PAT

POINT ACCUEIL TRANSMISSION

FAIRE UN POINT SUR MA TRANSMISSION !

aude.chambre-agriculture.fr



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
AUDE



Objectif

Véritable porte d'entrée de votre projet transmission, vous pouvez demander un rendez-vous individuel avec un conseiller transmission qui abordera avec vous les points essentiels à votre cessation d'activité.

Le Point Accueil Transmission de la Chambre d'agriculture de l'Aude accueille, informe, oriente et accompagne les agriculteurs en fin d'activité ou en projet de reconversion, afin qu'ils préparent la transmission de leur exploitation.

Les conseillers Transmission apportent un accompagnement global aux agriculteurs qui souhaitent préparer leur cessation d'activité.

Pour rappel, en matière de transmission agricole, un délai de 5 ans avant l'âge de départ en retraite est préconisé afin de bien anticiper toutes les démarches à accomplir.

POINT ACCUEIL TRANSMISSION (PAT)

de ma Chambre d'Agriculture



UN RENDEZ-VOUS INDIVIDUEL AU SERVICE DE VOTRE TRANSMISSION !

Les étapes de la transmission



Les démarches à accomplir



Les offres d'accompagnement



Possibilité d'établir un plan d'action



>> Votre conseiller apportera un regard neutre et extérieur à votre projet de transmission.

LE POINT ACCUEIL TRANSMISSION

Réussissez votre transmission !



UTILISEZ LES OUTILS ET SERVICES MIS À VOTRE DISPOSITION PAR LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AUDE

CEFI : Contrat Emploi Formation Installation

Le porteur de projet réalise un stage chez l'agriculteur cédant afin de préparer son installation par reprise ou association.

RDI : Répertoire Départ Installation, je diffuse mon offre de reprise sur un site me permettant d'atteindre des candidats potentiels.



repertoireinstallation.com

Les formations :

- Anticiper sa transmission
- Transmettre une exploitation et accompagner une installation.

Réunion d'informations collectives, à la demande.

